AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1801
FR0000035784-FS0593

8 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DIGIGRAM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juin 2020, la société Eiffel Investment Group[1] (9 rue Newton, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juin 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DIGIGRAM et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions DIGIGRAM sur le marché.

[1] Alto Invest SA a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société de gestion Eiffel Investment Group SAS.